

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du jeudi 3 octobre 2019 à 20 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 septembre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michäel QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Pierrick Berthou, Manuel Pottier, Hervé Noël, David Le Doussal, Gérard Jambou, Isabelle Baltus Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Pascale Douineau  
Nadine Constantino a donné pouvoir à Eric Alagon  
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Michel Forget  
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus  
Christophe Couic a donné pouvoir à David Le Doussal à partir de 22h  
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

## **5. PROJET DE MODIFICATION DU PERIMETRE DU SITE NATURA 2000 « RIVIERE ELLE » - AVIS SUR LE PROJET**

### Exposé :

Le projet de modification du périmètre du site Natura 2000 « Rivière Ellé » a été engagé en 2015.

Il a été désigné comme site d'intérêt communautaire en 2004 et par arrêté ministériel du 4 mai 2007. Son périmètre a été défini principalement sur la base des connaissances fournies par les inventaires Znieff (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et la connaissance des écosystèmes aquatiques. Il en résulte un périmètre sur 19 communes.

La délimitation actuelle du site manque de cohérence. Aussi, il est nécessaire d'étendre le site pour :

- intégrer des habitats d'intérêt communautaire ne figurant pas dans le périmètre actuel,
- prendre en compte la présence d'espèces d'intérêt communautaire (populations de Mulette perlière)
- assurer la cohérence territoriale du site
- mettre en place de manière cohérente les actions de gestion sur le site

Pour la Ville de Quimperlé, la surface du périmètre actuel est de 34,04 hectares. Dans le cadre de la modification proposée, cette dernière sera portée à 31,28 hectares.

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable sur le projet de modification du périmètre du site Natura 2000.

Avis favorable de la commission Politique de la Ville et Environnement du 18 septembre 2019

PJ : Projet de nouveau périmètre Site Natura 2000 Rivière Ellé – Planche 16 : Ellé

### Décision :

**Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de modification du périmètre du site Natura 2000 « Rivière Ellé ».**



Le MAIRE  
Michael QUERNEZ.